

COMMISSION TRANSPARENCE-INFORMATIONS

09-02-2018 (Mairie)

Présents : Fernand Karagiannis, Christine Seux, Guillemette Thevenet, Pascal Denavit, Florence Alicot, Jean-François Perrot (Skype), Blandine Lacour

Secrétaire : Pascal Denavit (*désigné après coup*).

En préambule, une discussion sur la journée des vœux a eu lieu. On regrette le positionnement des élus au fond de l'estrade lors du discours : un peu tristounet et pas trop énergique... Il serait plus judicieux pour la prochaine occasion de changer cela et d'être tous au 1^{er} plan. Demander aussi à un photographe de faire une photo plus dynamique et plus sympa.

1. Un nouveau membre : Blandine Lacour.

Nouvelle habitante, Blandine Lacour intègre la commission Transparence-Informations.

- Le temps de se familiariser avec le fonctionnement, elle est intégrée dans la thématique « Révision du PLU » qui va nécessiter un temps de vérification et de corrections.

2. Débat sur les lettres d'info intermédiaires

Une nouvelle demande a été exprimée lors des vœux : faut-il faire des éditions papier et la distribuer à tout le village car elles ne paraissent pas être lues par un grand nombre de personnes ?

Autre idée : Faut-il faire une édition limitée impérativement à 8 pages ?

Pour faciliter la lecture, ne faut-il pas plutôt la mettre en ligne différemment (navigation par articles) plutôt qu'un PDF, et ne faut-il pas organiser une lecture thématique de toutes les lettres d'infos sur le site ?

⇒ Après discussion, la commission indique sa position :

Nous en faisons déjà beaucoup et il est mieux de conserver l'esprit du début. Les Lettres intermédiaires doivent rester numériques sauf pour les inscrits qui sont déjà au nombre de 120. Dans l'idéal, il faut limiter le nombre de pages de ces lettres intermédiaires à 8 pages et en N&B et renvoyer sur le site qui aura été nourri d'autres articles, ce qui implique qu'il faut une poursuite du travail d'amélioration du site.

On rappelle par le site et l'affichage comment on peut se procurer la lettre.

- Jean-François se charge de créer un sommaire général. Christine lui envoie son dernier fichier de suivi des articles

3. Relecture

Comment faire disparaître une impression de perte de temps pour certains ?

Les articles mis en page sont envoyés par les correcteurs (et non par les élus). La relecture totale de l'ensemble doit se faire au dernier moment. Fernand l'indiquera. Mais « Non à l'intangibilité du relu » : autrement dit, si un texte déjà relu semble peu clair ou comporte encore des erreurs, les autres peuvent l'améliorer, ou, mieux, contacter directement le premier relecteur.

4. Mise à jour du site à partir du livret :

- Vérification des informations à partir du Livret Habitants. On transmet à Fernand les erreurs relevées ou les remarques et les liens qui fonctionnent mal (par un doc Word ou un autre moyen ...).

La date de la prochaine rencontre n'a pas été précisée.